

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT IMMOBILIER - E-LEARNING + COACHING



AAA021C

7h15 dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

Objectifs

Comprendre le projet immobilier du client et le plan de financement • Connaître les différents types de crédit immobiliers à proposer • Connaître le financement de l'immobilier locatif et de la résidence secondaire • Connaître les prêts conventionnés, épargne logement, à taux zéro, à l'accession sociale

Profil Stagiaire(s)

Manager ou collaborateur qui a la responsabilité de l'établissement d'un crédit immobilier, qu'il soit destiné à l'achat de la résidence principale ou secondaire ou dans le cadre d'un investissement locatif.

Profil animateur(s)

Spécialiste confirmé du droit immobilier.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr



MODULES

Connaître le projet immobilier du client et le plan de financement

L'achat d'une résidence principale se traduit souvent par la constitution d'un dossier de crédit immobilier auprès d'un établissement financier. Ce type de projet générant des coûts d'achat et des frais, le prêteur met en place un plan de financement, en fonction de la situation personnelle, professionnelle et financière de l'emprunteur.

- **La résidence principale : le client et son projet**
Présentation des principales informations à recueillir sur un candidat à l'emprunt immobilier pour le financement d'une résidence principale
- **La résidence principale : le coût d'acquisition et le plan de financement**
Présentation des éléments financiers liés à l'achat d'une résidence principale : frais d'acquisition et montage du plan de financement

Connaître les différents types de crédit immobiliers à proposer

Plusieurs formes de crédits immobiliers sont proposées aux personnes désirant devenir propriétaires de leur résidence principale : prêts classiques, réglementés, spécifiques, aides publiques.

- **La résidence principale : la typologie des crédits immobiliers (1)**
Description de crédits immobiliers permettant de financer l'achat de la résidence principale.
- **La résidence principale : la typologie des crédits immobiliers (2)**
Description de crédits immobiliers permettant de financer l'achat de la résidence principale.

Savoir monter le dossier de crédit immobilier

Il existe plusieurs types de crédits immobiliers proposés à de futurs propriétaires. Pour proposer le crédit adapté, une étude approfondie de leur demande de prêt est réalisée et requiert la constitution d'un dossier de crédit (documents divers à fournir, garanties).

- **Les pièces à obtenir du client pour le montage des crédits immobiliers**
Situation des familles, budget, analyse du projet

- **Les garanties liées aux crédits immobiliers**

Risques majeurs, suretés réelles, cautionnement et assurances

Connaître le financement de la résidence secondaire

À côté de l'achat d'une résidence principale, les particuliers peuvent souhaiter acheter une résidence secondaire. Pour cela, un dossier de crédit immobilier peut être monté, dans le but d'obtenir un financement. Il faut souligner que les prêts accordés et les risques encourus diffèrent de ceux relatifs à l'achat d'une résidence principale.

- **La résidence secondaire : les différents crédits possibles**

Présentation des principaux crédits susceptibles de financer l'acquisition d'une résidence secondaire

- **La résidence secondaire : l'analyse du risque de son financement**

Présentation des risques spécifiques liés au financement de la résidence secondaire

Connaître le financement de l'immobilier locatif

Des avantages fiscaux ont favorisé le développement des investissements locatifs, à travers la mise en place de différents dispositifs. De plus, une offre variée de crédits est à disposition d'un particulier désireux d'acquérir un logement, dans le but de le louer. Toutefois, l'achat à crédit d'un bien immobilier comporte divers risques qu'un emprunteur.

- **L'immobilier locatif classique : les différents crédits et l'APL**

Présentation des principaux crédits immobiliers permettant de financer l'achat d'un bien locatif

- **L'immobilier locatif fiscal : les différents types d'opération et les crédits mis en place**

Caractéristiques générales des principaux dispositifs d'immobilier défiscalisant

- **L'immobilier locatif : l'analyse du risque de son financement**

Risques liés au financement de l'immobilier locatif, les différents risques, le montage du dossier de crédit

Connaître le prêt conventionné

Il existe différents types de prêts accessibles aux particuliers pour financer une opération immobilière.

Le prêt conventionné est l'un des prêts pouvant être proposé.

- **Conditions de mise en place du prêt conventionné**

Présentation du procédé d'obtention d'un prêt conventionné par un particulier.

- **Caractéristiques du prêt conventionné**

Exposé des paramètres d'un prêt conventionné.

Connaître le prêt à l'accession sociale

L'offre de prêt qui s'offre au particulier souhaitant effectuer une opération immobilière est variée.

Il peut notamment bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt à l'accession sociale (PAS).

- **Conditions de mise en place du prêt à l'accession sociale**

Présentation des conditions à l'éligibilité d'un prêt immobilier.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT IMMOBILIER - E-LEARNING + COACHING



AAA021C

7h15 dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

- **Caractéristiques du prêt à l'accession sociale**

Détails des critères d'un prêt immobilier.

Connaître le prêt épargne logement

Un particulier souhaitant acheter un logement peut recourir à un prêt épargne logement. Il sera obligatoirement mis en place après une phase d'épargne, dans le cadre d'un compte épargne logement (CEL) ou d'un plan épargne logement (PEL).

- **Conditions de mise en place du prêt épargne logement**

Détail des modalités d'octroi d'un prêt d'épargne logement accordé au titre d'un PEL ou d'un CEL : bénéficiaires et opérations immobilières éligibles.

- **Caractéristiques du prêt épargne logement**

Exposé des principales caractéristiques des prêts d'épargne logement octroyés au titre d'un CEL et des prêts d'épargne logement octroyés au titre d'un PEL.

Connaître l'éco-prêt à taux zéro

Un dispositif dénommé « éco-prêt à taux zéro » permet de financer des travaux d'économie d'énergie dans des logements anciens.

- **Conditions de mise en place de l'éco-prêt à taux zéro**

Définition et exposé des règles qui président à la mise en place d'un éco-prêt à taux zéro.

- **Caractéristiques de l'éco-prêt à taux zéro**

Descriptif des éléments qui caractérisent l'éco-prêt à taux zéro : montant, durée, garanties et tarif.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est coaché par un expert Demos qui, au travers de séances de coaching téléphoniques de 30 mn, l'aide à transposer les acquis de la formation dans son cadre professionnel et personnel.

Ces séances sont planifiées lors de la prise d'inscription et sont confirmées par mail 48h avant.

La synthèse des séances est accessible uniquement via l'accès sécurisé de l'apprenant.

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En cas d'interrogation sur une notion liée au sujet, possibilité d'obtenir une réponse de la part d'un expert.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT IMMOBILIER - E-LEARNING + COACHING



AAA021C

7h15 dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}